

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

SECRETARIAT PERMANENT



PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2008
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE (CNS)

RAPPORT GENERAL

Juin 2008

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CNS : Conseil national de la statistique

CSLP : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

DGCOOP : Direction générale de la coopération

DGPSA : Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles

DGPSE : Direction générale de la prévision et des statistiques de l'élevage

EA-QUIBB : Enquête annuelle/ Questionnaire unifié sur les indicateurs de base de bien être

EDS : Enquête démographique et de santé

EICVM : Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages

IHPC : Indice harmonisé des prix à la consommation

INSD : Institut national de la statistique et de la démographie

MAHRH : Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques

MEF : Ministère de l'économie et des finances

PSN : Programme statistique national

RGA : Recensement général de l'agriculture

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitation

RSN : Rapport statistique national

SDS : Schéma directeur de la statistique

SP-CNS : Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique

SSN : Système statistique national

ST-CNS : Secrétariat technique du Conseil national de la statistique

Introduction

L'an deux mille huit et le 13 juin, s'est tenue, dans la salle de réunion de la Direction générale de la coopération (DGCOOP), la première session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS) de l'année 2008. Elle a connu la participation d'une centaine de représentants de structures membres du CNS ainsi que des partenaires techniques et financiers (voir liste des participants en annexe 9).

Cinq (5) points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session :

- l'examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
- l'examen et adoption du projet de Rapport statistique national (RSN) de l'année 2007 ;
- l'examen et adoption du projet de Programme statistique national (PSN) de l'année 2009 ;
- le point d'information sur les attributions et le fonctionnement des cinq (5) commissions spécialisées du CNS ;
- les divers, consacrés notamment aux travaux d'élaboration du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2010- 2015.

La session a comporté trois articulations principales :

- la cérémonie d'ouverture de l'atelier, présidée par le Ministre de l'économie et des finances (MEF) ;
- les travaux en plénière, dirigés par le Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances ;
- la cérémonie de clôture dirigée par le Secrétaire général du MEF.

De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par Monsieur Jean Baptiste M. P. COMPAORE, Ministre de l'économie et des finances (MEF) et président du Conseil national de la statistique. Il avait à ses côtés Monsieur Laurent SEDGO, Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH) et Monsieur François Moussa ZOUNGRANA, Secrétaire permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS).

Le Ministre dans son allocution a souhaité la bienvenue aux participants et salué la mobilisation des membres du CNS et leur disponibilité constante en vue du développement de la statistique. Sur ce point, il a souligné que la participation régulière et engagée des différents acteurs aux concertations organisées par les organes de

coordination est une des conditions nécessaires de la crédibilité du système statistique national.

Le Ministre a noté que malgré les difficultés rencontrées dans le processus de programmation et d'élaboration de rapports des activités du SSN, des avancées notables sont réalisées dont témoignent les appréciations positives des partenaires et des pays de la sous-région.

Concernant le rapport des activités 2007 et le programme 2009 du SSN, le Ministre de l'économie et des finances a rappelé quelques grandes réalisations et a dévoilé les grandes activités statistiques qui marqueront l'année 2009. Les activités réalisées touchent aussi bien la production (RGPH, RGA, EA-QUIBB, ...), la diffusion, la coordination, l'organisation institutionnelle et le renforcement des ressources humaines du Système statistique national à travers la formation et le recrutement de statisticiens et démographes. Les activités entreprises dans ces différents domaines seront poursuivies en 2009 et il y aura une autre activité de très grande importance : l'élaboration du deuxième Schéma directeur de la statistique (SDS) 2010-2015.

Des travaux en plénière

Présentation du projet de Rapport statistique national 2007

Cette communication a été présentée par Monsieur Bamory OUATTARA, Directeur général de l'INSD. Il a essentiellement évoqué l'objectif et la méthodologie d'élaboration du rapport, les grandes activités réalisées en 2007, les principales difficultés rencontrées dans l'élaboration de ce rapport et a fait quelques recommandations.

L'élaboration du Rapport statistique 2007 du SSN répond au souci constant de faire le point sur la situation des activités réalisées au cours de l'année 2007 par les acteurs du SSN, afin de permettre le suivi des activités programmées pour assurer une meilleure orientation des programmations futures.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du rapport a été participative. Des questionnaires ont été envoyés aux structures productrices de données statistiques et les questionnaires renseignés ont été traités pour la production du rapport qui a été soumis pour validation par le CNS.

Il ressort du rapport 2007 que de nombreuses activités ont pu être menées dont :

- la révision du SDS en septembre 2007;
- l'adoption des nouveaux textes législatifs et réglementaires;

- l'exécution de plusieurs opérations d'envergure (RGPH, RGA, QUIBB...);
- la réalisation des productions courantes de l'INSD et des autres structures (IHPC, annuaires, tableaux de bord, monographies...);
- la formation continue (base de données, statistiques...).

Les difficultés rencontrées dans l'élaboration du rapport sont liées, d'une part, à l'insuffisance des ressources humaines dans les services statistiques et, d'autre part, à la mauvaise compréhension du canevas de collecte des données. L'absence de correspondant statistique pour bien renseigner le questionnaire dans les délais impartis a été aussi un handicap. La difficulté liée au remplissage du canevas réside essentiellement dans la partie budgétisation des activités qui est dans la plupart des cas non renseignée par les acteurs du SSN, ce qui empêche de faire une synthèse financière des activités statistiques réalisées en 2007 par le SSN.

Présentation du projet de Programme statistique national 2009

Cette communication a été présentée par Monsieur François Moussa ZOUNGRANA, Secrétaire permanent du CNS. Il a fait ressortir essentiellement les objectifs de l'élaboration du Programme statistique national, les difficultés rencontrées dans le processus d'élaboration et le contenu du PSN 2009.

L'élaboration du Programme statistique 2009 tend à renforcer la coordination et la programmation des activités statistiques du SSN, à fournir au gouvernement et aux utilisateurs une vision à court terme de la production statistique nationale, à assurer une production coordonnée de données statistiques fiables, et à permettre le suivi-évaluation des activités statistiques au niveau national.

Un questionnaire a été adressé aux structures du SSN pour faire le point sur l'ensemble des activités statistiques qu'elles projettent de réaliser au cours de l'année 2009. Le traitement des informations récoltées a permis la production du projet de Programme statistique national 2009.

Les difficultés rencontrées dans l'élaboration du document sont principalement : la lenteur dans le remplissage des questionnaires par les structures et l'impossibilité de faire une synthèse financière des activités programmées en raison de l'absence fréquente de cette information au niveau des questionnaires remplis par les structures.

Le Programme statistique 2009 comprend des activités d'envergure nationale et les activités courantes. Les activités d'envergure programmées pour l'année 2009 sont :

- l'élaboration du Schéma directeur de la statistique 2010-2015 par le CNS ;

- la poursuite de l'EICVM par l'INSD ;
- la réalisation de l'EDS-IV par l'INSD ;
- la finalisation et diffusion des rapports d'analyse des résultats du RGPH 2006 par l'INSD ;
- la mise en place du système d'information sur les localités par l'INSD ;
- le traitement des données du RGA et l'élaboration des premières publications par la DGPSA ;
- la poursuite de l'enquête nationale de suivi de troupeaux par la DGPSE.

Débats sur le RSN 2007 et sur le PSN 2009

Suite aux deux communications ci-dessus mentionnées, les débats ont porté essentiellement sur :

- les difficultés de budgétisation et d'évaluation des coûts des activités statistiques dans les services ;
- les mécanismes d'institutionnalisation des recensements et des enquêtes, notamment la prise en compte de toutes les structures lors de l'identification des activités ;
- le canevas d'élaboration du RSN et du PSN : harmoniser les intitulés des activités à prendre en compte, présenter les activités suivant les axes et les objectifs du SDS, expliquer le canevas aux structures pour faciliter son remplissage ;
- l'harmonisation et la rationalisation des enquêtes : harmoniser les contenus des enquêtes statistiques et rationaliser les budgets ;
- la programmation sur six ans du SDS au lieu de cinq ans ;
- l'archivage des données : nécessité de former les acteurs sur l'archivage des données et de doter les structures des moyens matériels nécessaires ;
- le fonds de développement de la statistique : nécessité de conduire une étude afin de pouvoir mettre en place de façon diligente le fonds de développement de la statistique au vu de son importance capitale ;
- l'analyse des données statistiques : trouver une collaboration entre les structures de production et les structures de recherche afin de mieux valoriser les données existantes par des analyses poussées ;

- le financement des activités du SDS : la plupart des activités programmées restent des « vœux pieux » du fait de la difficulté de trouver le financement, d'où la nécessité de mener des plaidoyers auprès de l'Etat et des partenaires financiers.

D'une manière générale, les participants ont félicité le SP-CNS et l'INSD pour l'initiative du rapport d'activités 2007 parce qu'il s'agit du premier rapport du genre.

En guise de réponse, il a été dit que les canevas pour le RSN et le PSN seront améliorés pour prendre en compte les difficultés de budgétisation et améliorer la présentation telle que souhaitée par les participants. Par ailleurs, il a été proposé d'organiser des rencontres entre les producteurs de statistiques afin de discuter sur ces canevas. Enfin, l'INSD et le SP-CNS se sont engagés à proposer, pour la deuxième session ordinaire du CNS, une liste harmonisée des activités à prendre en compte dans les programmes et rapports du SSN.

Pour ce qui est de l'institutionnalisation des enquêtes et recensements statistiques, l'INSD et le SP-CNS proposeront les textes nécessaires. Cependant, l'identification des activités se fera selon un processus participatif afin de prendre en compte les préoccupations de l'ensemble des acteurs. L'institutionnalisation des enquêtes et des recensements et la programmation des activités du SSN tenant compte du calendrier budgétaire sont déjà des actions de plaidoyers auprès de l'Etat pour la prise en compte de ces activités dans le budget national. En direction des partenaires techniques et financiers, il sera bientôt mis en place un cadre de concertation informelle autour des activités du SSN.

Par ailleurs, il a été noté que l'harmonisation et la rationalisation des enquêtes sont prises en compte dans le cadre de la coordination des activités du SSN. En effet, la mise en place des Commissions spécialisées permettra une synergie entre producteurs et la rationalisation dans la programmation des activités.

La programmation du SDS sur six ans est expliquée par son lien avec le CSLP pour lequel il doit être un cadre de référence pour les activités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre.

Pour ce qui concerne l'archivage des données, il a été reconnu que c'est une question majeure au vu de l'état préoccupant des archives dans certaines structures. Pour cela, le prochain SDS comprendra un axe spécifiquement dédié à cette question.

Les démarches pour la mise en œuvre du fonds de développement de la statistique sont déjà entamées avec une mission de Paris 21 en cours qui proposera des projets de textes et de mécanismes de fonctionnement et de financement.

Enfin, dans le but de mieux valoriser les données statistiques par des analyses avancées, il a été proposé que le prochain SDS mette un accent particulier sur la question en proposant des mécanismes de collaboration entre les structures de production statistique et les structures de recherche.

Information sur les Commissions spécialisées du CNS

Le SP-CNS a rappelé aux participants la composition, les attributions et le fonctionnement des Commissions spécialisées créées au sein du Conseil national de la statistique par arrêté n°2007-785/MEF/CAB du 31 décembre 2007. Il a précisé qu'une réunion d'information a été organisée le 03 juin 2008 au Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique à l'attention des présidents des Commissions spécialisées dans la perspective du démarrage prochain de leurs travaux.

Des divers

Le point clef traité en divers est le lancement du processus d'élaboration du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2010-2015. D'autres préoccupations ont fait l'objet d'échanges fructueux notamment pour ce qui concerne le besoin d'appui technique de l'INSD par les structures.

Lancement du processus d'élaboration du SDS 2010-2015

Le Conseil a été informé des travaux préparatoires, menés avec l'appui du Secrétariat de PARIS21, pour la rédaction du 2ème Schéma directeur de la statistique qui portera sur la période 2010-2015.

Le Conseil a donné mandat au SP-CNS pour finaliser la feuille de route, lancer les travaux préparatoires et rendre compte à la prochaine session du Conseil de novembre 2008. Ce processus comprendra les étapes suivantes : réalisation de l'état des lieux, définition des objectifs stratégiques, élaboration du programme d'action 2010-2015 pour une adoption du SDS 2010-2015 avant la fin 2009 par le Gouvernement.

En guise de réponse à la préoccupation en matière de besoin par certaines structures d'un appui technique de l'INSD, le DG-INSD a rassuré les participants de la disponibilité de sa structure pour toute sollicitation.

De la cérémonie de clôture

La clôture des travaux, intervenue à 13H30, a été marquée par la lecture du communiqué de presse reprenant notamment les conclusions et recommandations de la session et le discours de clôture du Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances. Dans son allocution, le Secrétaire général a félicité l'ensemble des participants pour leur présence nombreuse et leur participation active aux travaux.

Conclusion et recommandations

La première session ordinaire du Conseil national de la statistique de l'année 2008 a connu une forte participation et une bonne représentativité des premiers responsables des structures. Cela témoigne de l'intérêt affiché par tous les acteurs du SSN aux activités du Conseil national de la statistique.

A l'issue des travaux, les participants ont adopté le RSN 2007 et le PSN 2009, sous réserve de prise en compte des amendements proposés. Il a été rappelé aux participants qu'ils ont jusqu'au 20 juin 2008 pour transmettre les informations complémentaires relatives à leurs structures respectives. Il a enfin insisté sur les principales recommandations émises au cours de la session :

Recommandations relatives à l'amélioration des documents

- la nécessité d'harmoniser les intitulés des activités à prendre en compte dans le PSN et le RSN conformément aux normes et nomenclatures nationales et internationales ;
- la nécessité de retenir des canevas issus de concertations au sein du SSN pour la rédaction du Rapport statistique national et du Programme statistique national ;

Recommandations relatives à l'amélioration du Système statistique national

- la nécessité de définir de façon participative les opérations d'intérêt national dans l'optique de leur institutionnalisation ;
- le renforcement de la collaboration avec les instituts de recherche pour une meilleure analyse des statistiques produites ;
- l'adoption du projet de Programme statistique national (PSN) comme support de plaidoyer pour la recherche de financement ;

- l'harmonisation et la rationalisation des enquêtes pour une meilleure production statistique à un moindre coût ;
- la mise en place dans les meilleurs délais de l'autorisation préalable pour les enquêtes comme instrument indispensable de coordination des enquêtes du Programme statistique national.

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avec la révision du Schéma directeur de la statistique (SDS) en septembre 2007, le Système statistique national s'est doté d'un véritable document de référence et de cadrage pour le suivi et la coordination de toutes les activités statistiques. Ainsi, en application aux textes réglementaires notamment le décret n° 741- /PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national, il est prévu l'élaboration d'un rapport annuel du Conseil et d'un projet de Programme statistique national à soumettre à l'approbation du Conseil des ministres.

Il est important de signaler que le processus d'élaboration desdits documents a été entamé durant ces dernières années et a vu l'adoption du premier Programme statistique national lors de la session extraordinaire du 21 mars 2008. De même, cette session faut-il le rappeler a permis de lancer les travaux préparatoires pour la conception du Projet de programme statistique de l'année 2009 et du Rapport statistique national (RSN) de l'année 2007.

Si l'exercice d'élaboration du PSN est plus ou moins maîtrisé par tous, cela n'est pas le cas du Rapport statistique national qui est à sa première version. Il est alors important non seulement de consolider la connaissance en matière de programmation des activités statistiques mais aussi de se familiariser avec ce nouveau « document bilan » pour permettre un bon fonctionnement du SSN dans le respect des normes de production et de la réglementation en vigueur au Burkina Faso.

A l'issue d'une collecte réalisée au moyen de mails envoyés aux structures et des sorties sur le terrain, les questionnaires remplis par certaines structures, complétées par les informations extraites du SDS ont permis de produire le RSN version provisoire de l'année 2007 et le projet de PSN de l'année 2009. Il importe cependant de relever le faible taux de réponses aux questionnaires envoyés.

II - OBJECTIFS

La session ordinaire du CNS vise essentiellement les objectifs suivants :

- l'examen et l'adoption du Rapport statistique national de l'année 2007 ;
- l'examen et l'adoption du projet de Programme statistique national de l'année 2009.

Elle sera aussi l'occasion de faire un point d'information sur attributions et le fonctionnement des cinq commissions spécialisées du CNS ainsi que sur le lancement des travaux d'élaboration du Schéma directeur statistique (SDS) 2010-2015.

III - RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de la session ordinaire sont :

- disposer d'un Rapport statistique national 2007 amendé et adopté ;
- disposer d'un Programme statistique national 2009 amendé et adopté.

IV - PERIODE ET LIEU

La première session ordinaire est prévue pour se dérouler **le vendredi 13 juin 2008 dans la salle de réunion de la Direction générale de la coopération (DG-COOP) du Ministère de l'économie et des finances.**

V. LES PARTICIPANTS

Cette session ordinaire du CNS verra la participation des membres du Conseil national de la statistique et de certains producteurs et utilisateurs de données statistiques.

VI. ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA SESSION

La session se déroulera en plénière. Les discussions sur les deux documents (RSN 2007 et PSN 2009) se focaliseront sur les amendements de fond. Les amendements de forme consignés par écrit, seront reversés aux rapporteurs.

ANNEXE 2 : PROJET D'ORDRE DU JOUR

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Vendredi, le 13 Juin 2008

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1) Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
- 2) Examen et adoption du Rapport statistique national (RSN) de l'année 2007 ;
- 3) Examen et adoption du Programme statistique national (PSN) de l'année 2009 ;
- 4) Point d'information sur les commissions spécialisées du Conseil national de la statistique
- 5) Divers.
. Lancement des travaux d'élaboration du Schéma Directeur Statistique
(SDS) 2010 – 2015

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Vendredi, le 13 Juin 2008

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

- | | |
|-------------------|---|
| 8 H - 8 H 30 | : Accueil des participants |
| 8 H 30 - 9 H 00 | : - Annonce du déroulement de la cérémonie
- Mot de bienvenue de Monsieur le Ministre de l'économie et des finances ou son représentant
- Examen des projets d'ordre du jour et de programme de travail |
| 9 H 00 - 9 H 45 | : Présentation des projets de RSN 2007 et PSN 2009 |
| 9 H 45 - 10 H 00 | : Pause café |
| 10 H 00 - 11 H 15 | : Examen et adoption du projet de RSN 2007 |
| 11 H 15 - 12 H 45 | : Examen et adoption du projet de PSN 2009 |
| 12 H 45 - 13 H 45 | : - Point d'information sur les Commissions spécialisées du CNS
- Lancement des travaux d'élaboration du SDS 2010 - 2015 |
| 13 H 45 - 14 H 15 | : Conclusion des travaux et discours de clôture |
| 14 H 15 | : Déjeuner. |

**ANNEXE 4 : DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCE PAR LE MINISTRE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**PREMIERE SESSION ODINAIRE DE 2008
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires techniques et financiers,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national de la statistique,

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Moins de trois mois après la session extraordinaire de notre Conseil tenue le 21 mars dernier, nous voici réunis à nouveau pour débattre ensemble des problèmes importants de coordination et de programmation des activités statistiques au niveau national.

C'est donc pour moi un agréable plaisir de vous souhaiter , à toutes et à tous, la bienvenue à cette première session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS) de l'année 2008.

Je voudrais ensuite vous renouveler toute ma satisfaction pour la disponibilité et la franche collaboration dont l'ensemble des acteurs du Système statistique national ont fait preuve au cours des derniers mois en vue d'une amélioration de la conduite des activités de notre Conseil.

Cette attitude positive se trouve illustrée une fois encore par votre forte présence ce matin aux assises de notre Conseil qui reflète tout l'attachement que vous portez au bon fonctionnement des organes du Système statistique national (SSN).

Comme vous le savez, votre participation régulière et engagée aux différentes concertations en matière d'organisation et de planification des activités statistiques initiées par les structures de coordination mises en place constitue la première condition nécessaire de la fiabilité et de la crédibilité de notre Système statistique ; deux qualités sans lesquelles il serait vain de prétendre à une gouvernance économique éclairée.

Chers invités, Mesdames et Messieurs

La première session ordinaire du Conseil national de la statistique de l'année 2008 qui nous réunit aujourd'hui permettra, principalement, d'examiner en vue de leur adoption :

- le projet de Rapport statistique national (RSN) de l'année 2007 ;
- et le projet de Programme statistique national (PSN) de l'année 2009.

En effet, conformément au décret n° 2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007, le Conseil national de la statistique établit chaque année avant les travaux budgétaires, un projet de Programme statistique national pour l'année suivante et le soumet ensuite à l'approbation du Gouvernement. De même, un projet de Rapport statistique national pour l'année antérieure doit être soumis au Conseil.

La présente session ordinaire permettra également de faire un point d'information sur le fonctionnement des commissions spécialisées de notre Conseil et de donner des orientations pour la conduite du processus d'élaboration du second Schéma directeur de la statistique (SDS) pour la période 2010-2015.

Chers invités, Mesdames et Messieurs,

Il me plaît de vous rappeler que lors de la session extraordinaire de notre Conseil tenue en mars dernier, nous avons adopté le Programme statistique national 2008 et procédé au lancement des travaux d'élaboration du Rapport statistique national 2007 et du Programme statistique national 2009.

A ce jour, si l'élaboration du Programme statistique national est une démarche maintenant assez bien connue de tous, l'exercice d'élaboration du Rapport statistique national n'en est qu'à ces débuts, s'agissant du premier du genre.

Malgré les difficultés rencontrées dans la collecte des données nécessaires à l'élaboration de ces documents, l'équipe de rédaction comprenant notamment le

Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique, l'INSD et d'autres structures productrices du Système statistique national, a synthétisé les informations reçues et exploité celles contenues dans le SDS révisé 2007-2009 pour produire les présents projets de Rapports qui vous sont soumis pour examen et amendements.

En effet, pour rendre plus exhaustifs et donc mieux exploitables ces documents de programmation et de suivi de l'exécution des activités statistiques vos apports sont attendus durant la présente session, à travers les informations complémentaires que vous allez fournir en vue de leur finalisation..

Au-delà des difficultés rencontrées, il est encourageant de noter que notre processus d'élaboration des Rapports du Conseil enregistre des avancées notables qui commencent à faire écho aux niveaux national et international. En témoignent les appréciations reçues de certains de nos partenaires et l'accueil de plusieurs missions d'études de services statistiques de la sous région pour tirer parti de l'expérience de notre pays dans le domaine de l'organisation et de la coordination du Système statistique national .

Chers invités, Mesdames et Messieurs,

S'agissant du Rapport statistique national, permettez-moi de vous rappeler que l'année 2007 a été marquée par de nombreuses activités d'importance parmi lesquelles on peut relever:

- l'adoption d'un corpus législatif et règlementaire permettant une meilleure organisation du Système statistique national ;
- la révision du Schéma directeur de la statistique 2004-2009 ;
- la publication des résultats préliminaires du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2006) ;

- la poursuite du Recensement général de l'agriculture (RGA) ;
- l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages (EA-QUIBB 2007).

L'année 2007 a aussi été marquée par une intensification des publications courantes (annuaires, tableaux de bord, etc.) et surtout une meilleure diffusion par l'intermédiaire des techniques modernes de l'information et de la communication (Site Web, CD-Rom, courrier électronique, etc.).

Le Gouvernement a, pour sa part, poursuivi ses efforts pour financer la formation, tant au niveau national qu'international, et le recrutement de statisticiens et démographes pour desserrer davantage la contrainte en ressources humaines qui entrave aujourd'hui les activités de plusieurs structures du Système statistique..

Cependant, malgré les résultats significatifs obtenus, beaucoup reste à faire pour fournir, à l'ensemble des utilisateurs, l'information statistique nécessaire et de qualité dans les délais requis pour la prise de décision.

S'agissant du Programme statistique national 2009, il sera marqué par plusieurs opérations statistiques d'envergure.

Au nombre de ces opérations, je voudrais mentionner particulièrement, l'élaboration du deuxième Schéma directeur statistique 2010-2015, cadre de programmation à long terme des activités statistiques, oh combien indispensable, et pour laquelle je compte sur votre totale contribution;

L'achèvement des travaux du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 2006) et du Recensement général de l'agriculture (RGA) avec la publication de l'ensemble des résultats et analyses, ainsi que la réalisation de l'enquête intégrale sur

les conditions de vie des ménages (EICVM) et de la quatrième enquête démographique et de santé (EDS-IV), figurent également au rang des priorités du Programme ;

Outre ces opérations, le Système statistique national devra poursuivre et intensifier en 2009 la production des statistiques courantes mais aussi et surtout améliorer la diffusion des données afin qu'elles soient accessibles à tous.

Au cours de l'année 2009, il s'agira également, en vue de promouvoir un meilleur fonctionnement du Système statistique national, de poursuivre la mise en oeuvre des recommandations pertinentes des importantes études réalisées en 2007 et 2008, notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines, du financement du développement de la statistique, de la formation continue du personnel du Système statistique et de l'ensemble des utilisateurs ainsi que du développement institutionnel.

Chers invités, Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos, sans renouveler à toutes et à tous mes félicitations pour l'importance et la qualité du travail accompli en 2007.

Je voudrais ensuite exhorter chacune et chacun à apporter sa pleine contribution à la réussite du processus de coordination et de planification des activités statistiques au plan national que nous avons engagé ensemble à travers notre Conseil..

Tout en souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la première session ordinaire de l'année 2008 du Conseil national de la statistique.

JE VOUS REMERCIE

**ANNEXE 5 : DISCOURS DE CLOTURE PRONONCE PAR LE SECRETAIRE
GENERAL DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national de la statistique,

Honorables invités,

C'est un plaisir pour moi de vous adresser, au nom du Ministre de l'économie et des finances, Président du Conseil national de la statistique, mes vives félicitations pour le travail accompli durant cette journée.

Cette première session ordinaire du CNS de 2008 nous a donné l'occasion aujourd'hui d'examiner et d'adopter le Rapport statistique national 2007 et le Programme statistique national 2009. Ces importants documents sont le fruit du travail sérieux et des débats fructueux avant et pendant la rencontre.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

La viabilité de notre Système statistique requiert une mise à jour permanente des informations statistiques et une adéquation des règles aux exigences internationales. C'est pourquoi les autorités ont pris acte des recommandations formulées lors des sessions précédentes et se tiennent toujours prêtes à analyser et soutenir toute action tendant à améliorer le fonctionnement du SSN.

Vous connaissez comme moi l'ampleur des défis qui nous interpellent tous. Je sais que le Conseil peut compter sur votre dévouement à la cause commune et l'intérêt que vous portez aux activités du Conseil national de la statistique (CNS).

Les débats ont relevé les difficultés liées au renseignement des coûts des opérations, à l'harmonisation des intitulés des activités, au renforcement des capacités des agents chargés des questions statistiques, pour ne citer que celles-là. Je suis persuadé que nous saurons les surmonter pour faire de nos rapports des véritables outils de plaidoyer.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Face à ces difficultés, je voudrais rappeler quelques recommandations fortes émises par notre Conseil au cours de la session :

- la nécessité d'harmonisation des intitulés des activités statistiques conformément aux normes et nomenclatures nationales et internationales ;
- la nécessité de retenir des canevas issus de concertations pour la rédaction du Rapport statistique national et du Programme statistique national ;
- la nécessité de définir ensemble de façon participative, les opérations d'intérêt national dans l'optique de leur institutionnalisation.

Je vous exhorte à redoubler d'efforts pour accompagner ce processus qui contribue à donner à notre Système statistique sa place dans le développement socio-économique de notre pays.

La prochaine grande étape, vous l'avez abordée, est l'élaboration du deuxième schéma directeur de la statistique qui portera sur la période 2010-2015.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Je voudrais vous assurer au nom du MEF, Président du conseil national de la statistique que vous pouvez toujours compter sur l'engagement et les bonnes dispositions des autorités compétentes.

Enfin, j'adresse les sincères remerciements du Gouvernement à l'endroit des Partenaires techniques et financiers (PTF) qui nous ont toujours accompagnés dans notre processus d'organisation de la statistique auxquels je réitère un appel pour leur contribution au financement des activités identifiées dans notre Programme statistique national (PSN) de l'année 2009.

Tout en vous félicitant une fois de plus pour le travail de qualité abattu, je souhaite à toutes et à tous un bon retour dans vos services respectifs.

Sur ce, je déclare clos, les travaux de la première session ordinaire du Conseil national de la statistique, consacrée à l'examen et l'adoption du Rapport statistique national 2007 et du Programme statistique national 2009.

Je vous remercie.

ANNEXE 6 : COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2008 DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Le vendredi 13 juin 2008, s'est tenue, dans la salle de conférence de la DGCOOP à Ouagadougou, la première session ordinaire de l'année 2008 du Conseil national de la statistique (CNS). La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Jean-Baptiste M. COMPAORE, Ministre de l'économie et des finances, président du Conseil national de la statistique, accompagné de Monsieur Laurent SEDGO, Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, 4ème Vice-président du Conseil et a connu la participation d'une centaine de représentants des institutions membres du Conseil national de la statistique et des partenaires techniques et financiers. Les travaux se sont poursuivis sous la présidence de Monsieur Noël KABORE, Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances.

Quatre points étaient à l'ordre du jour de la session : examen et adoption du Rapport statistique national (RSN) de l'année 2007, examen et adoption du Programme statistique national (PSN) de l'année 2009, point d'information sur les Commissions spécialisées du Conseil national de la statistique, lancement des travaux d'élaboration du Schéma directeur de la statistique (SDS) sur la période 2010-2015.

Le Burkina Faso a révisé en septembre 2007 le premier Schéma directeur de la statistique qui constitue le document de cadrage des activités statistiques sur la période 2004-2009. Cette révision marquait le point de départ de la systématisation de la planification pluriannuelle de l'ensemble des activités statistiques dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du Système statistique national (SSN). A partir de cette programmation pluriannuelle, il est prévu de rédiger annuellement un Programme statistique national (PSN) et un Rapport statistique national (RSN).

Le Rapport statistique national 2007 fait le point sur les activités réalisées en liaison avec les objectifs du SDS. Il s'agit, entre autres, de la révision du SDS et de l'adoption des nouveaux textes législatifs et réglementaires régissant le Système statistique national, des activités de production courante réalisées par l'INSD et par les autres structures du système, des activités

d'envergure (recensement général de la population et de l'habitation 2006, recensement général de l'agriculture, enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages...).

Le Programme statistique national 2009 contient, outre les opérations courantes, plusieurs opérations statistiques d'envergure : élaboration du Schéma directeur de la statistique 2010-2015, réalisation de l'enquête, intégrale sur les conditions de vie des ménages et de l'enquête démographique et de santé, diffusion des résultats du recensement général de la population et de l'habitation, et du recensement général de l'agriculture, mise en place du système d'information sur les localités et poursuite de l'enquête nationale de suivi de troupeaux.

La session du Conseil a examiné en détail les deux documents et les a adoptés sous réserve de la prise en compte des amendements et informations complémentaires à communiquer par les structures au SP-CNS avant le 20 juin 2008.

La session a aussi été l'occasion de rappeler aux participants la composition, les attributions et le fonctionnement des Commissions spécialisées créées au sein du Conseil national de la statistique par arrêté n°2007-785/MEF/CAB du 31 décembre 2007. Une réunion d'information a été organisée le 03 juin 2008 au Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique à l'attention des présidents des Commissions spécialisées dans la perspective du démarrage prochain de leurs travaux.

Le Conseil a également été informé des travaux préparatoires, avec l'appui du Secrétariat de PARIS21, pour la rédaction du 2ème Schéma directeur de la statistique (SDS) qui portera sur la période 2010-2015. Il a donné mandat au Secrétaire permanent du Conseil pour finaliser la feuille de route, lancer les travaux préparatoires et rendre compte à la prochaine session du Conseil de novembre 2008.

Pour améliorer l'élaboration du Programme statistique national 2009, les participants ont formulé les principales recommandations suivantes:

- Renforcer l'harmonisation et la rationalisation des activités statistiques à travers notamment les cadres de concertations mise en place (Conseil national de la statistique, Commissions spécialisées, Groupes de travail).

- Utiliser le Programme statistique national comme un support de plaidoyer pour la recherche de financement auprès de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.
- Accroître la collaboration entre les structures productrices de données statistiques et les instituts de recherche, notamment dans le domaine de l'analyse.

Fait à Ouagadougou le 13 juin 2008

Moussa. François ZOUNGRANA

Secrétaire permanent du Conseil national de la statistique

Tél : 50 32 40 56

ANNEXE 9 : Liste des participants

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURES	TELEPHONE
01	ADA Alimatou K.	AT	DRED/CENTRE	50 30 26 55
02	AOUYA A. Lambert	-	DEP/MAHRH	50-30-26-55
03	BADINI Mahamadi	Statisticien	DEP/MHU	76 67 78 63
04	BADINI/NABI Delphine	SP - CNS	SP/CNS	50 32 40 56
05	BADO Aimé yves	Conseiller des Aff. Etrangères	DEP/MAECR	76 50 20 79
06	BAKOA André	Statisticien	DEP/SPORT ET LOISIRS	78 83 10 45
07	BAMBARA Daniel	DGEP	DGEP	50 32 61 18
08	BARRO Mô	Statisticien	DEP/MPDH	70 02 35 72
09	BARRY Boureima	Statisticien	DCCS	50 32 46 27
10	BAUD Stéphanie	Chargé de programmes	Commission européenne	50-49-29-00
11	BELEM Brahima	SEE	SP/CONEDD	50 30 05 98
12	BENGALY Labasse	Statisticien	MTSS	50 33 37 20
13	BIA Maminata		DEP/MPF	50 30 01 08
14	BOKOUM Mahamadou	Directeur régional	DREP/EST	40-77-00-67
15	BOUGOUM Ernest	Chef de service	DEP/ MECV	76 68 32 64
16	BOUSSARII Landry	Responsable SIS	DEP/MS	50 32 46 62
17	BRILLEAU Alain	Conseiller Technique	Projet ARCS	50-32-46-28
18	COMPAORE Firmin	Contrôleur serv. Financier	SP-CNS	50-32-43-78
19	COMPAORE Pamoussa	Chef de service statique et de l'informatique	DEP/MESSRS	50-31-82-42
20	CONSAIGNIGA Agnès	C.A	SPONG	50-33-41-74
21	DAMBELE François d'Assise	Directeur régional	DREP/HB	20-97-04-60
22	DIABO Kabissiga	DEP	UO	76-13-09-06
23	DIABOUGA Y. Paul	Chef de service statistique	DEP/MEBA	70-75-40-11
24	DIALLO Hama	Docteur vétérinaire	DEP/MRA	70-57-04-71
25	DIAO Hamidou	Chef SIS	DEP/MT	50-32-45-76
26	DIARRA Alassane	Statisticien	DEP/MSL	50-30-58-05
27	DICKO A Moussa	Statisticien	DEP/MID	76-53-66-41
28	DIOP Abdoulaye	Directeur des Etudes statistiques et économiques	Commission de UEMOA	50-32-87-66
29	DJIGUEMDE Racidatou		DE P/MCTC	
30	DOAMBA Jean Edouard Odilon	Directeur régional	DR/INSD EST	40-77-11-81/84
31	DRABO Baba	Directeur régional	DREP/CASCADES	
32	DRABO Kouamé II	Agent/DGCF	DGCF	50-32-43-75
33	FOFANA Aboubakar	Chef de service statistique	DGTTM	50-32-42-46/92
34	GANSONRE Ismaël	Statisticien	DEP/Mjustice	76-03-89-81
35	GUENDE Hamado	Chef de service statistique	CNSS	50-30-49-61
36	GUIATIN Youssouf	Statisticien	DGT	76-03-27-83
37	HOLMQUIST Géran	Conseiller	Ambassade de Suède	70-20-00-56
38	ILBOUDO François	Coordonnateur	CES	50-32-40-93
39	ILBOUDO Issiaka	Conseiller DG-ANPE	ANPE	50-30-07-87
40	ILBOUDO Marie	Chef service stat. Touristiq.	DGT	78-08-93-08
41	ILBOUDO Salomé	Secrétaire de direction	PDSSN	50-30-27-60
42	KABORE Alidou	AT	DEP /COMMERCE	76-06-41-60
43	KABORE Barbi	Directeur pi	DEE/INSD	50-32-49-76
44	KABORE Guétarim	Financier	DAF/INSD	50-32-40-81

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURES	TELEPHONE
45	KABORE Justion	Chef service des Etudes et analyses comptables	DGTCP	50-32-60-76
46	KABORE Noël	Secrétaire Général	MEF	
47	KABORE Y Olivier	Statisticien	DEP/MT	50-32-41-36
48	KAMISSOKO Tartoum	Secrétaire	DAF/INSD	
49	KANO Hamissou	Directeur	DD/INSD	50-32-48-05
50	KOBIANE Nicolas	Directeur régional	DRES/PC	
51	KOHOUN/DAKUJO Pascaline	Chargé d'études	DPAM/DGEP	50-32-61-18
52	KONATE Salifou	Agent	INSD	50-32-43-96
53	KONE Dramane	Directeur Général	DGB	50-32-44-30
54	KONE Michel	Directeur	DSG/INSD	50-32-40-46
55	KONKOBO Bernard	Chef de Service	DGPSE	50-30-50-66
56	KOULIBALY Korotimy		PDSSN	
57	KOUMIKORGO R. Jean Paul	Contrôleur serv. Financier	DEP/MEF	50-32-45-11
58	ky Boureima Jacques	DEP	MESSRS	70-23-90-31
59	LANKOANDE Oumarou	Directeur régional	DRED/CASCADES	20-91-02-90
60	LANSOMDE Jean-Baptiste	Directeur des Etudes et de la Planification	DEP/MATD	50-32-45-21
61	LOYARA Thélého	Directeur régional	DRED/SO	20-90-03-21
62	MAIGA Moussa	Directeur régional	DRED/BMH	20-52-02-00
63	METZLER Audrey		Coopération française	
64	MILLOGO François	Chargé d'études	SP/PPF	50-32-64-46
65	MONE Toussaint	Statisticien	DGR/MID	78-83-10-45
66	NAMALGUE Hubert	Statisticien	SP-CNS	50-32-44-00
67	NANA Issoufou	Statisticien	INSD/DCCS	70-67-61-60
68	NANA Ousmane	Directeur régional	DRED/CE	40-71-00-47
69	NAPON Salam	Chargé d'études	ONEF	50-30-04-71
70	NEBIE B. Dominique	Chef de Service	DEP/MASSN	50-31-17-20
71	NIKIEMA/KABORE Olga	Chef de Service Documentation et Archives	DEP/MRP	50-32-65-19
72	OUATTARA Alain Thierry	Chef de Service Etudes	DEP/DEFENSE	50-31-78-98
73	OUATTARA Bamory	Directeur Général	DG/INSD	50-32-49-76
74	OUEDRAOGO Boukary	Directeur Syst. d'Information C.B.C	CBC	50-30-62-11/12
75	OUEDRAOGO Boureima	Directeur régional	DR/INSD HB	20-98-47-30
76	OUEDRAOGO Dieudonné	Directeur	ISSP/UO	50-30-25-59
77	OUEDRAOGO Dieudonné	Directeur régional	DR/INSD SAHEL	70-26-16-66
78	OUEDRAOGO Edmond Anicet	Directeur	SOPAFER.B	50-31-35-99
79	OUEDRAOGO Idrissa	Directeur	DGSPE/MJE	50-32-68-06
80	OUEDRAOGO Joseph	Chef de Service Documentation et Statistiques	DEP/MCTC	50-32-46-90
81	OUEDRAOGO Marou	Agent de Bureau	CARFO	50-31-08-54
82	OUEDRAOGO Mathieu	Chef de Service/S.E	SP/CONPO	50-32-60-29/30
83	OUEDRAOGO Noraogo	Statisticien	DEP/MT	50-32-41-36
84	OUEDRAOGO Olivier	SGA	CSB	50-34-32-96
85	OUEDRAOGO P. Eric	DAF/INSD	INSD	50-32-49-78
86	OUEDRAOGO Salfo	Statisticien	DSIP/MTSS	70-05-27-45
87	OUEDRAOGO Souleymane	Statisticien	DEP/MCTC	50-36-68-08
88	OUEDRAOGO T. Innocent	Chef Section Statistique	SONAPOST	70-12-19-70
89	OUEDRAOGO Wilfried T.	DEP	Ministère Transport	76-03-02-61
90	PARE/SOMBIE Yollande	Comptable	PDSSN	50-30-07-06
91	PONTY Nicolas	Economiste	PNUD	50-30-49-65

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURES	TELEPHONE
92	ROSELLINI Christine	Attaché de Coopération	Coopération française	50-49-66-51
93	SABO Tioro	Coordonnateur	PDSSN	50-30-46-78
94	SAKANDE Inoussa	Statisticien	DEP/Justice	70-14-18-02
95	SANDONI Loya		DEP/Sécurité	70-72-44-57
96	SANE/CONGO Aïssata	Statisticienne	DCCS/INSD	50-32-46-27
97	SANGARE/MILLOGO Chantal	Secrétaire	INSD	
98	SANOGO Boulaye	Directeur régional	DRED/CS	50-40-00-15
99	SANOOU Ousmane	Chef de Serv. Statistique	DGB	50-49-01-51
100	SAWADOGO Moumouni	Agent ONEA	ONEA	70-20-00-69
101	SAWADOGO Seydou	Statisticien	DEP/MFPRE	50-30-19-52
102	SIDIBE Idrissa	Statisticien	DCCS/INSD	50-32-46-27
103	SIGUENAM Rahmani	Statisticien	SP-CNS	50-32-40-56
104	SOMDA Augustin	Inspecteur des Douanes	DGB/DSI	50-31-05-00
105	SOMDA Marcel	Chef Serv. Economique	DGACM	50-30-64-88
106	SOMDA Rigobert	Directeur p.i.	DCCS/INSD	50-32-46-33
107	SOME T. Romaric	DEP	DEP/Ministère Santé	50-30-45-32
108	SORGHO Patrice	Gestionnaire CRCA	ONAC	78-81-08-01
109	TAGNAN Bailly	Directeur régional	DRED/NORD	40-55-01-68
110	TAMBOURA Souleymane	Conseiller Aff. Economique	DGEP	70-20-08-95
111	TAMSSEMBEDO Béatrice	SP/CNPE	CNPE	50-30-80-84/87
112	TAPSOBA R. Gaston M.	Contrôleur Financier	INSD	50-32-62-29
113	THOMBIANO Hompougini	Statisticien	DEP/MID	50-32-49-20
114	TRAORE Mamadou	Directeur Statistique Local et Documentation	DGTC/MATD	70-24-94-44
115	TRAORE Moussa	Directeur régional	DRED/CN	40-45-30-24
116	VEBAMBA Dieudonné	Statisticien	SP/CNS	50-32-43-61
117	WANDORA François	Chef de Serv. Etudes et Statistiques	BCEAO	50-30-60-15
118	YAOGO K. Bruno	Chargé d'études	DGEP	50-32-61-97
119	ZAONGO Claude	Statisticien	SONABEL	50-30-61-00
120	ZERBO Henri	Chef Serv. Etudes Stat;	DGRH/MAHRH	50-35-60-36
121	ZOUBGA Lassané	Chargé Etudes/Programmes	IMPACT PLUS	50-30-01-15
122	ZOUNGRANA M. François	Secrétaire Permanent	SP-CNS	50-32-40-56
123	ZOUNGRANA Mahama	Directeur Général	DGPSA	50-32-45-79/80